

ENTRE

LA COMMUNE DE COEX, 9 rue Jean Mermoz, 85220 COEX
 Té : 02.28.10.32.32 Courriel : accueil@ville-coex.fr

ET

M. et/ou Mme
 Demeurant Code Postal Commune.....
 Téléphone (obligatoire) Email :
 Pour l'ASSOCIATION (le cas échéant) :

1 – OBJET DE LA LOCATION ET FORFAIT :

DATE DE LA LOCATION : du.....au.....
 OBJET DE LA LOCATION :
 Location des salles suivantes de l'Espace VAL DU PARC :

Packs et options	Forfait journalier	Forfait journée supplémentaire	Tarif
<input type="checkbox"/> Espace bar			
<input type="checkbox"/> Espace bar + Grande Salle			
<input type="checkbox"/> Office (cuisines)			
<input type="checkbox"/> Gradins			
TOTAL			

Montant des arrhes (25% à verser à la réservation) :
 Solde à payer (au minimum 30 jours avant la date de la location) :
 Caution à remettre :

2 – ETAT DES LIEUX :

L'état des lieux d'ENTRÉE se fera le vendredi précédant la manifestation à 14h
 Lors de l'état des lieux d'ENTREE, les clés seront remises seulement si la caution a été déposée en mairie.
 Un état des lieux de SORTIE est aussi prévu pour le lundi à 10h00.

En cas d'impossibilité, veuillez contacter le 06 74 13 95 70.

3 – MENAGE A LA CHARGE DE L'UTILISATEUR :

Balayage des salles, nettoyage et rangement des tables et des chaises, nettoyage des sanitaires.
 Nettoyage et rangement du matériel (bar, équipements cuisine, verres, tasses, cuillères, pichets, plateaux).
 Le lavage des sols est à la charge de la mairie.

Fait le

Pour la commune de Coex Thierry FAVREAU, le Maire 	Le locataire	Pièces à remettre : - Contrat et règlement intérieur signés - Copie pièce d'identité et justificatif de domicile, - Attestation d'assurance, - Chèque d'arrhes.
---	--------------	---